



Canada
Province de Québec
MRC Lac Saint-Jean Est
Municipalité de Saint-Bruno
563, avenue Saint-Alphonse
Saint-Bruno (Qc) Lac-Saint-Jean, G0W 2L0

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du règlement No. 328-12 de la municipalité de Saint-Bruno sur les dérogations mineures, en vigueur selon les dispositions de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme, le Conseil municipal de Saint-Bruno adoptera, à l'occasion de la séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 1^{er} Décembre 2025 à 18 h 30**, à la salle des délibérations du Conseil, la résolution suivante:

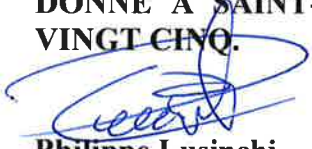
Nature et effet de la dérogation demandée et désignation des immeubles affectés :

Concernant le règlement de zonage 274-06, la dérogation mineure permet d'autoriser :

- Demande de Monsieur Jérémy Savard pour autoriser l'implantation de conteneurs à 1.2 mètres d'une limite latérale lorsque le règlement prévoit 3 mètres (lot 6 686 470).

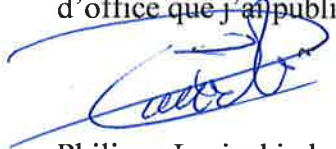
Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande lors d'une **Assemblée de consultation, qui se tiendra le lundi 1^{er} décembre 2025 à 18 h 00** à la salle du Conseil de la Mairie de Saint-Bruno. Le projet de résolution est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures normales d'ouverture de bureau.

DONNÉ À SAINT-BRUNO, CE 14^{ème} JOUR DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ.


Philippe Lusinchi
Directeur général adjoint-Urbaniste

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Philippe Lusinchi, Directeur Général Adjoint, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi.


Philippe Lusinchi, dga
Urbaniste

14 Novembre 2025.